

Il est bon de prier (P 57-55-2 – USC 946)

Texte : CFC (Frère Maurice) - Musique : Jean-René André
Commentaire : Sr Elisabeth-Marie Schaal – Agnès Léderlé

Le texte

Les quatre strophes de cette hymne épousent de près le « Heures » de l'Office. La répétition de la même formule « Il est bon de prier » rappelle à ceux qui, dans l'Eglise, assurent le service de la louange, que cette prière des Heures est d'abord une grâce qui nous est faite, une grâce qui accompagne le fidèle tout au long du jour.

Les différentes attitudes de la prière sont évoquées ici. La louange dans la première strophe, avec la responsabilité qui nous incombe dans la transfiguration de la création. La prière d'intercession, car nous sommes témoins, pour nos frères, d'un immense amour révélé par Jésus (Str. 2). La prière de contemplation (Str. 3) : le disciple se fait « écoute » pour aller à la rencontre de son Christ, chemin de vie. La quatrième strophe insiste sur la fidélité dans la prière. « Priez sans cesse » dit le Seigneur. Car nous sommes les guetteurs, au nom des humains, pour qu'advienne le Règne de Dieu.

La musique

« Hymne pour le Temps ordinaire – Laudes - Vêpres », voilà la mention d'utilisation figurant sur la partition. Cela ouvre un large panel de possibilités : à l'heure où l'on parle de plus en plus de célébrations de la Parole en dehors de l'eucharistie, où de petites communautés cherchent à se rassembler pour prier, voilà un chant qui, une fois la mélodie bien intégrée, pourra servir tout au long de l'année.

Chantante, la mélodie sera rapidement apprise et pourra, au besoin, se chanter également sans accompagnement. Il faudra par contre être très attentif à bien mettre en place le rythme ternaire et ses petites surprises réservées par le compositeur.